

ÉLABORER UN DICRIM

Optimiser l'information du public sur les risques majeurs

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE16

Objectifs de la formation

Être en capacité de réaliser un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) en interne ou d'en piloter efficacement la sous-traitance

Savoir créer des documents de communication complémentaires en fonction des publics visés

Pouvoir choisir les canaux de diffusion de l'information adéquats pour décrire aux usagers le comportement à adopter face aux risques majeurs

Animée par

- **BAGOUSSE Marie-Dominique**
Chargée d'Opérations / Direction des Risques,
AGGLOMÉRATION D'AIX
- **FAURE François**
Directeur, Manager des risques,
SERNOPTES CONSEIL

Public concernés

- Responsable des Services Prévention et Gestion des Risques en collectivité ; Responsable de SDIS ; Agent de la Police municipale ; Préventeur privé

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants : 590,00 €HT
 - Communes > 20 000 habitants et autres établissement/entreprises : 890,00 €HT
 - Elu(e)s : 590,00 €HT
-

Comprendre les fondements et les objectifs du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

- Maîtriser les obligations pour les communes en matière de risques
 - Connaître les moyens et les outils à la disposition des communes pour cartographier les risques sur son territoire
 - Comprendre l'apport du DICRIM dans la gestion des risques
-

Cibler les publics et les acteurs pour mettre en place un dispositif adapté à chaque catégorie d'utilisateur

- Identifier précisément vos publics : les habitants permanents et les nouveaux arrivants, les touristes, les scolaires et les enseignants, les professionnels des secteurs public et privé
 - Sélectionner les acteurs à associer : les élus et services de la commune, les autres collectivités, les services de l'État spécialisés dans la gestion des risques, les associations
 - Sceller et optimiser les partenariats locaux concourant à une mise en œuvre efficace d'actions d'information mutualisée
-

Élaborer votre DICRIM

- Recenser les risques naturels et technologiques dans votre commune
 - Décrire les mesures prises par votre commune : analyse d'exemples de réalisation
 - Notifier les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte
-

ÉTUDE DE CAS : exemples de DICRIM de collectivités à l'échelle communale et intercommunale

- Les cas seront choisis selon l'actualité
-

Faire connaître votre DICRIM

- Quels sont les différents supports possibles pour assurer la diffusion des consignes de sécurité du DICRIM
 - Maîtriser la diversité des modes de diffusion aux citoyens
 - Identifier les nouveaux outils de diffusion de l'information au public : internet et outils interactifs
-

De l'information à l'éducation : quelles actions complémentaires mettre en place pour expliquer aux populations comment se comporter face aux risques majeurs

- Renforcer vos dispositifs de communication auprès des populations sensibles, face aux risques majeurs
- Organiser des actions sous forme d'événements (forum ...)
- Mettre en place des séances de formation des enfants dans les écoles

Dates

Paris

27/05/2021

29/09/2021

04/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités

multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.